

SOLIDARITÉS SOCIALES

«Jeunes en lumière», Les enfants de l'Aide sociale à l'enfance prennent la parole

Afin de casser les clichés sur l'Aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental donne la parole aux jeunes qu'il accompagne. Dans les vidéos ci-dessous, Elyas, Thaïs, Styven et Khadija témoignent de leur parcours, de leurs difficultés, sans tabou ni angélisme, dans des messages porteurs d'espoir.

Publié le 10/12/2024 -- Temps de lecture: 30



*« Trop souvent, la politique de Protection de l'enfance est présentée dans la sphère publique en termes négatifs. S'il n'est pas question de nier les difficultés d'un système à améliorer, cette stigmatisation peut faire souffrir les enfants confiés à la Présidente du Conseil départemental. Nous voulions donc leur donner la parole, valoriser et mettre en lumière leur formidable combativité et toute leur résilience. Bravo et merci à tous » **se réjouit Maryse Giannaccini, Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la Petite enfance et au soutien à la parentalité.***

Des parcours remarquables pour donner de l'espoir

C'est sous sa houlette que la 1^{ère} édition de l'évènement « Jeunes en lumière » a été organisée, le mercredi 27 novembre 2024, au Pont du Gard, dans le cadre de la Semaine gardoise des droits de l'enfant. La journée a permis e mettre en lumière les témoins des vidéos ci-dessous, mais aussi des danseurs, des chanteurs et des musiciens. « Ces enfants et ces jeunes développent des compétences, s'impliquent dans des actions ou des activités qui leur permettent de s'épanouir. Malgré une enfance complexe, ils réussissent à atteindre leurs objectifs, encouragés et accompagnés par des professionnels de l'ASE que sont les travailleurs sociaux, les assistants familiaux, les psychologues et les partenaires comme les Maisons d'enfants à caractère social, les lieux de vie et d'accueil, etc. » continue Maryse Giannaccini.





4 000 enfants accompagnés par le Conseil départemental en 2024

Avec l'évènement "Jeunes en lumière", l'objectif est de présenter des parcours remarquables : sans omettre les difficultés mais en racontant comment ils les ont surmontées, les jeunes espèrent motiver et donner de l'espoir à leurs pairs. Ils souhaitent aussi donner des clés pour mieux comprendre leur quotidien aux professionnels de la Protection de l'enfance présents (magistrats, Agence régionale de santé, Préfet, défenseure des droits).

Rappelons qu'environ 4 000 enfants sont placés sous la responsabilité de la Présidente du Conseil départemental du Gard dans le cadre de mesures administratives et judiciaires. Soit un budget de 89 M€ en 2024.

Les portraits vidéos des 5 jeunes mis en lumière



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

■ Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

■ Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76